

DEMANDE DE PERMIS / CERTIFICAT D'AUTORISATION

Identification de l'immeuble faisant l'objet de la demande			
Adresse :			
Numéro de lot :			
Identification du propriétaire			
Nom :		Adresse :	
Téléphone :		Courriel :	
Préférence de communication		Téléphone <input type="checkbox"/>	Courriel <input type="checkbox"/>
Identification du requérant <input type="checkbox"/> Même que propriétaire <input type="checkbox"/> N'est pas propriétaire, procuration obligatoire			
Nom :		Adresse :	
Téléphone :		Courriel :	
Préférence de communication		Téléphone <input type="checkbox"/>	Courriel <input type="checkbox"/>
Objet de la demande de permis ou certificat			
<input type="checkbox"/> Agrandissement	<input type="checkbox"/> Construction bâtiment principal	<input type="checkbox"/> Construction bâtiment complémentaire	<input type="checkbox"/> Démolition déplacement
<input type="checkbox"/> Clôture / haie / muret	<input type="checkbox"/> Mur de soutènement	<input type="checkbox"/> Piscine / spa	<input type="checkbox"/> Installation enseigne
<input type="checkbox"/> Rénovation intérieure	<input type="checkbox"/> Rénovation extérieure	<input type="checkbox"/> Toiture	<input type="checkbox"/> Autre, précisez ↓
Description détaillée des travaux projetés (OBLIGATOIRE)			
<input type="checkbox"/> Travaux exécutés par un entrepreneur <input type="checkbox"/> Travaux exécutés par le propriétaire			
Nom :		Adresse :	
Téléphone :		Numéro de licence R.B.Q :	
Échéancier des travaux			
Début des travaux :			
Fin prévue des travaux :			
Estimation du coût des travaux			
Matériaux & main-d'œuvre :		\$ (arrondir au dollar)	

Notes importantes

Quiconque a l'intention de construire ou d'utiliser un terrain ou un bâtiment dans la municipalité doit s'informer auprès du responsable de la délivrance des permis et des certificats des obligations à satisfaire. Elle saura par conséquent ce que les règlements exigent.

AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, LE REQUÉRANT DOIT AVOIR EN SA POSSESSION LE PERMIS OU LE CERTIFICAT DÛMENT SIGNÉ PAR L'OFFICIER MUNICIPAL ET LES FRAIS EXIGÉS DOIVENT AVOIR ÉTÉ DÛMENT ACQUITTÉS

- Une demande de permis ou de certificat d'autorisation **doit être reçue ou transmise à la Municipalité au moins 30 jours ouvrables avant le début des travaux.**
- Si le propriétaire n'est pas signataire de la présente demande, une procuration signée par ce dernier doit accompagner la demande pour qu'elle puisse être traitée.
- **Le fait de déposer une demande ne donne aucun droit de débiter ou d'effectuer les travaux immédiatement.** Pour commencer les travaux, vous devez avoir obtenu le permis ou le certificat d'autorisation requis pour le projet.
- Pour être valide, le permis ou le certificat d'autorisation doit être signé par le fonctionnaire désigné ainsi que par le propriétaire ou son requérant et les frais exigés doivent être acquittés.
- Il est de la responsabilité du requérant de fournir avec la demande tous les documents requis, tels que des croquis, les plans démontrant l'architecture, les matériaux, les dimensions, les élévations, les coupes, les plans d'ingénierie et tout autre document permettant la bonne compréhension du projet. Dans le cas de travaux de pavage, indiquer la superficie de l'aire de pavage. Il est possible de joindre une photocopie d'une soumission en document d'accompagnement. Cette dernière sera déposée au dossier.
- Pour les projets en zones agricoles, joindre les avis de conformité ou les autorisations de la Commission de la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ).
- Un plan-projet d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre **est obligatoire** pour la construction de tout bâtiment d'une superficie de plus de 15 m² ainsi que lorsque les fondations sont de béton ou sur pieux.

Consentement

Le présent formulaire contient des renseignements personnels. En remplissant et en transmettant celui-ci à la Municipalité de Saint-Anselme, vous consentez à : **(obligatoire)***

la collecte de mes renseignements personnels contenus au présent formulaire par la Municipalité de Saint-Anselme afin de procéder à la délivrance d'un permis ou d'un certificat d'autorisation.

De plus, en remplissant et en transmettant le présent formulaire à la Municipalité de Saint-Anselme, est-ce que vous consentez également à ce que :

les informations collectées soient conservées par la Municipalité de Saint-Anselme pour établir une banque de données afin que les différents services municipaux puissent communiquer avec vous (comptabilité, taxation, travaux publics, etc.).

Vérification

Je soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, complets et exacts. Je déclare également avoir pris connaissance des procédures applicables et de la réglementation municipale en vigueur et me conformerai à leurs dispositions.

Signature du requérant :

Date :